

## ANNEE SCOLAIRE 2024/2025

LP de l'Acheuléen  
21bis rue du 31 août 1944 80090 Amiens / Tel : 0322504300



Personne à contacter :  
**M. Pouillaude**  
D.D.F

### **ACCEPTATION DE PFMP** (Attention, ceci n'est pas une convention)

#### CADRE RESERVE A L'ENTREPRISE

##### Champs à remplir obligatoirement

Nom ou raison sociale de l'entreprise : \_\_\_\_\_

Représentée par : \_\_\_\_\_  
(Nom et fonction)

Adresse : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ mail : \_\_\_\_\_

Nom et fonction du tuteur du stage : \_\_\_\_\_

Téléphone portable du tuteur : \_\_\_\_\_ mail : \_\_\_\_\_

Vous voudrez bien préciser dans la grille ci-dessous, les horaires de travail sur une base de 35h.\*

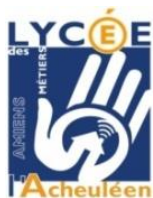
	MATIN	APRÈS-MIDI
Lundi		
Mardi		
Mercredi		
Jeudi		
Vendredi		
Samedi		

*\*Concernant les élèves mineurs : La durée de travail de l'élève mineur ne peut excéder 8 heures par jour et 35 heures par semaine.*

***Le repos hebdomadaire de l'élève mineur doit être d'une durée minimale de deux jours consécutifs. La période minimale de repos hebdomadaire doit comprendre le dimanche, sauf en cas de dérogation légale. Pour chaque période de vingt-quatre heures, la période minimale de repos quotidien est fixée à quatorze heures consécutives pour l'élève mineur de moins de seize ans et à douze heures consécutives pour l'élève mineur de seize à dix-huit ans. Au-delà de quatre heures et demie de travail quotidien, l'élève mineur doit bénéficier d'une pause d'au moins trente minutes consécutives. Le travail de nuit est interdit :***  
*- à l'élève mineur de seize à dix-huit ans entre vingt-deux heures le soir et six heures le matin ;*  
*- à l'élève mineur de moins de seize ans entre vingt heures et six heures.*  
*Ces dispositions ne souffrent aucune dérogation.*

Cette acceptation de PFMP permettra d'établir la convention de stage. Celle-ci devra être impérativement signée par les 4 parties (chef d'entreprise ou son représentant, chef d'établissement, professeur principal et élève) avant le début de la PFMP.

**Merci de bien vouloir cocher au verso les activités réalisables au sein de votre structure.**



# ANNEE SCOLAIRE 2024/2025

LP de l'Acheuléen  
21bis rue du 31 août 1944 80090 Amiens / Tel : 0322504300



## PERIODE DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL (PFMP) DEMANDE DE STAGE

**PERIODE DE STAGE :**

**L'ENTREPRISE :**

**NOM :**

**SIGNATURE :**

**CACHET :**

**DECIDE D'ACCEPTER EN PFMP**  OUI  NON

**L'ELEVE**

Nom :

Prénom :

Classe : **TERMINALE BAC PROF AMENAGEMENT FINITION DU BATIMENT – T FIN**

**AFIN DE POUVOIR RÉALISER LES TÂCHES SUIVANTES :**

Tâches à réaliser	Oui	Non	Tâches à réaliser	Oui	Non
Utiliser un descriptif			Poser des revêtements de sol en dalle		
Organiser le poste de travail			Poser par collage du carrelage, des la faïence		
Réceptionner les supports			Construire des cloisons sèches		
Choisir les méthodes d'exécution			Poser des matériaux isolants		
Réaliser les travaux préparatoires			Réaliser des plafonds suspendus		
Réaliser les travaux d'apprêt			Poser des éléments décoratifs		
Réaliser manuellement les travaux de finition - QF : A			Établir les quantitatifs matériaux		
Appliquer mécaniquement les produits			Assurer le suivi du chantier		
Poser des revêtements muraux (papier peint, TAP)			Assurer le repli du chantier		
Réaliser une implantation			Rendre compte		
Poser des revêtements de sol en lés			Animer une petite équipe		

**ACCEPTATION DU PROFESSEUR :**  OUI  NON

**NOM ET SIGNATURE DU PROFESSEUR :**